

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

Vol. 5.

Lévis, Juillet, 1877.

No. 4.

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis importants.—Mandement des Evêques de la Province de Québec promulguant le Bref qui déclare Ste. Anne Patronne de la dite Province.—Pèlerinage à la Ste. Baume.—L'Eglise.—Une visite à Louise Lateau.—Les lettres.—Actions de grâces à la Bonne Ste. Anne.—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.—Avantage.

AVIS IMPORTANTS.

Les défauts qui se sont glissés dans l'expédition des *Annales* doivent provenir, pour la plupart, de l'administration plus ou moins régulière du service postal, vu que le nombre d'exemplaires envoyés est toujours conforme au chiffre indiqué au registre du bureau des *Annales*. Aucune démarche ne sera négligée pour que toutes les erreurs soient rectifiées.

Les abonnés retardataires qui doivent à M. Nazaire Leclerc, sont instamment priés d'adresser le montant de leur dette au Rév. M. P. O. Drolet, curé de St. Félix du Cap Rouge.

Les correspondants de M. le curé de Sainte-Anne sont priés d'écrire, dans les lettres qui demandent une réponse, leur adresse aussi correctement et avec autant de détails que possible. Le bureau des "Lettres mortes" a renvoyé à ce dernier plusieurs réponses qu'il avait écrites, avec cet avis : "Adresse non suffisante". Et l'adresse n'était pas suffisante parceque les correspondants avaient oublié de la donner. Voilà pourquoi plusieurs réponses se font encore attendre, malgré les instances que l'on fait pour les recevoir. Aujourd'hui encore, il est arrivé de "Oconto City" une lettre renfermant une demi-piastre dont l'auteur ne pourra recevoir de reçu parce que son adresse n'est pas suffisamment donnée.

— 000 —

MANDEMENT

Des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec promulguant le bref qui nomme sainte Anne patronne de la dite Province.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

*Au Clergé Séculier et Régulier,
et à tous les Fidèles de la dite Province,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Votre dévotion, Nos Très Chers Frères, envers Ste. Anne, la mère de la Bienheureuse Vierge Marie; allant toujours croissant, et Dieu se

plaisant à manifester chaque jour d'une manière plus évidente, combien son intercession est puissante, Nous avons demandé au Souverain Pontife que Sainte Anne fût déclarée Patronne particulière de la Province Ecclésiastique et Civile de Québec. Par un rescrit du 7 mai 1876, le Saint Père a bien voulu accorder cette faveur, sans préjudice toutefois du titre que, depuis deux siècles et demi, Saint Joseph possède comme patron de tout le Canada. Et par une suite nécessaire des règles de la liturgie, l'office de Sainte Anne a été élevé, pour notre province, au rang de première classe, avec octave et solennité. Désormais donc nous pourrons et devons invoquer avec une confiance toute spéciale, Sainte Anne comme notre patronne et notre protectrice.

Il y a deux siècles, le premier évêque du Canada, l'illustre François de Laval-Montmorency, après vingt ans d'épiscopat, affirmait que la dévotion envers Sainte Anne distinguait les habitants de ce pays de tous les autres peuples. Les nombreux autels et sanctuaires dédiés sous son vocable, l'affluence toujours croissante des pèlerins qui s'y portent et les grâces signalées que Dieu leur accorde, nous montrent que cette dévotion est toujours chère à vos cœurs et ne fera que s'accroître par cette nouvelle faveur du Souverain Pontife.

Pour vous la faire mieux comprendre et apprécier, nous nous proposons aujourd'hui, N. T. C. F., de vous exposer aussi brièvement que possible les enseignements de l'Eglise Catholique sur le culte et l'intercession des Saints.

I. DU CULTÉ QUI APPARTIENT A DIEU SEUL.

Moïse parlant aux Juifs dans le désert, leur rappelle que Dieu est unique, et qu'il est digne de tout notre amour : *Écoutez, O Israël, le Seigneur notre Dieu est unique. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toutes vos forces : Audi, Israël ; Dominus Deus noster Dominus unus, est. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota fortitudine tua* (Deut. VI. 4 et 5). A Dieu seul, dit S. Paul, honneur et gloire dans les siècles des siècles : *Soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum*, (I. Tim. I. 17.). Toutes choses sont soumises à sa puissance infinie (Sag. XVI. 13.). Sa providence gouverne le monde avec une sagesse et une puissance infinies (Sag. VIII. 1.). Sa sainteté et sa justice n'ont point de bornes (Deut. XXXII. 4.). Sa miséricorde est éternelle (Ps. CXVII. 1.).

En un mot, Dieu est la perfection infinie et par conséquent, infiniment digne de notre amour, de notre crainte et de notre adoration. Et comme aucun être ne lui est égal, ni même comparable, aucun non plus n'a droit à un amour, à une crainte ou à une adoration semblable.

Telle est, N. T. C. F., l'idée que l'Eglise Catholique nous donne de Dieu et du culte souverain et absolu qui est dû à sa majesté infinie.

II. NATURE DU CULTÉ QU'IL EST PERMIS DE RENDRE AUX SAINTS.

En même temps que la foi catholique nous montre Dieu comme le souverain Seigneur de

toutes choses, comme la source unique de toute existence et de toute grâce, elle nous rappelle que *Dieu est admirable dans ses Saints ; mirabilis Deus in Sanctis suis* (Ps. LXVII. 36.) : qu'il est glorifié dans leur assemblée ; *glorificatur in concilio Sanctorum* (Ps. LXXXVII. 8.) ; et que lui-même veut bien être leur récompense infinie ; *ego merces tua magna nimis* (Gen. XV. 1.) ; voilà pourquoi David nous invite à louer Dieu dans ses Saints ; *laudate Dominum in Sanctis ejus* (Ps. CLX. 1.).

Dans l'ordre civil, nous rendons au seul souverain les honneurs royaux ; mais à cause de lui nous honorons ceux en qui réside quelque parcelle de son autorité, et cet honneur est d'un ordre inférieur, mais il a sa raison et son fondement dans l'honneur qui est dû au souverain lui-même.

De même dans l'ordre religieux, à Dieu seul nous rendons les honneurs divins ; mais à cause de Dieu nous honorons les Saints qui ont été ses serviteurs fidèles pendant leur vie et qui, après leur mort, sont appelés à s'asseoir avec Jésus sur son trône ; *qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo* (Apoc. III. 21.). Pendant leur vie mortelle, dit S. Paul, ils ont reçu l'abondance de la grâce et du don et de la justice ; ils règneront dans la vie éternelle par Jésus-Christ ; *abundantiam gratiæ et donationis et justitiæ accipientes, in vita regnabunt per unum Jesum Christum* (Rom. V. 17.). Sur la terre ils ont été humiliés et persécutés pour la justice ; ils ont été oubliés et méprisés à cause de leur vertu que le monde ne pouvait comprendre ;

mais après leur mort *ils sont comblés de gloire et d'honneur ; gloria et honore coronasti eum, Domine* (Ps. VIII. 6.).

Pourquoi donc nous serait-il défendu d'honorer ceux que Dieu comble ainsi de ses faveurs ? de reconnaître par des signes de respect l'excellence de leur vertu et la gloire de leur récompense ? Nous ne disons point que les Saints sont des dieux : loin de nous une pareille impiété ! Le culte que nous leur rendons est non seulement inférieur à celui qui est rendu à Dieu, mais il est d'une nature différente. Nous adorons Dieu seul ; " mais, dit S. Jérôme, nous " honorons ses serviteurs, afin que l'honneur " qui leur est rendu remonte à Dieu ; honoramus " servos, ut honor servorum redundet ad " Dominum."

(à continuer.)

—ooo—

PELERINAGE A LA SAINTE BAUME.

Nous publions ci-dessous l'extrait d'une lettre adressée par le Rev. M. Placide Beaudet, Ptre., du Collège de Lévis, au Directeur du même Collège. Atteint d'une maladie de poumons, M. Beaudet a dû voyager en Europe pour refaire sa santé. Après avoir visité en dévôt pèlerin les sanctuaires renommés de Lourdes, de Fourvières, et la Ste. Baume, il est revenu au pays emportant avec l'assurance d'une guérison pro-

chaine, les souvenirs les plus délicieux de son lointain pèlerinage.

Villa St. Anne.

Hyères, le 28 Avril 1877.

Cher Monsieur,

J'arrive tout heureux de mon pèlerinage à la Ste. Baume, et comme je vous l'avais promis, je m'empresse de vous écrire pour vous donner quelques détails que je pourrai bientôt, j'espère, vous compléter de vive voix. Pour le moment je vous transcris quelques notes que j'ai prises dans le voyage.

Avril 24. Partis d'Hyères par une belle journée, nous prenons par les montagnes de Provence la route des écoliers, c'est-à-dire le chemin le plus long, mais le plus beau. C'est bien avec raison qu'on appelle la Provence, "le jardin de la France." Partout sur le penchant des montagnes, des vignes en amphitéâtre, des grains qui commencent à faire leurs épis, des jardins remplis de fleurs, une verdure admirable. Nous passons une quinzaine de petits bourgs dans l'un des quels nous nous arrêtons pour changer de chevaux, et pour déjeuner. Nous avons eu la bonne idée d'emporter quelques provisions avec nous, ce qu'il faut toujours faire quand on voyage, en Province : autrement on s'expose à jeûner.

Enfin vers 5 hrs. du soir nous apercevons tout à coup, au fond d'une vallée, une petite ville au milieu de laquelle s'élève une splendide eglise. C'est le tombeau de la Ste. Pénitente ; nous avons atteint St. Maximin. Avant d'entrer à l'hôtel, nous nous dirigeons de suite vers la Basilique,

et le curé veut bien nous conduire aussitôt dans le Crypte pour y vénérer d'abord les Stes. Reliques. Cette crypte est le lieu même où Ste. Madeleine expira après avoir reçu la communion de St. Maximin ; c'est là aussi que fut placé son tombeau en albâtre qu'on peut encore y admirer, ainsi que ceux de St. Maximin et de St. Sidoine. Au fond de la crypte est placé l'autel sur lequel sont exposés la Ste. Ampoule, contenant des graviers recueillie par la Ste. au pied de la croix du Sauveur et teints du Précieux Sang, puis le chef de Ste. Madeleine, un de ses bras, et le *noli tangere*. Les autres reliques furent brûlées devant l'église par Marat qui conduisit en cet endroit une bande de Marseillais, dans la Révolution de 93. On peut voir très-facilement les Stes. Reliques, les reliquaires étant faits de manière à laisser apercevoir tout leur précieux contenu. Après avoir ensuite visité la Basilique qui porte encore des traces des ravages de la Revolution, nous allâmes nous reposer, la journée du lendemain devant nous réserver bien des joies, mais aussi beaucoup de fatigues.

Avril 25. A 7 hrs. du matin j'ai le bonheur de célébrer la Ste. messe dans la crypte sur l'autel où sont les reliques. Hélas ! que ne puis-je toujours avoir la même ferveur dans la célébration du St. Sacrifice ! Mes pieux compagnons de voyage communient. Après notre action de grâces, sans même prendre le temps de déjeûner, nous partons pour la Ste. Baume. Mais nos quatre chevaux ne peuvent nous conduire bien loin : arrivés à Nans, au pied de la montagne, il faut prendre des ânes.

Arrivés à l'hôtellerie à 20 minutes de notre but, nous sommes reçus par les Religieux et Religieuses Dominicains qui nous attendaient. On nous donne un excellent déjeuner, et plusieurs souvenirs, feuilles, photographies etc... Les religieux des deux sexes demeurent en cet endroit pour recevoir les pèlerins, les voyageurs et les retraitants. Quel bon endroit pour faire une retraite ! Si jamais je reviens en France, je sais maintenant où je passerai l'été. Nous reprenons nos ânes et nos conducteurs pour achever l'ascension au milieu d'une des plus belles forêts du monde. Enfin nous arrivons... Ici je ne puis décrire l'émotion qu'on éprouve en pénétrant dans cette grotte immense, pleine de froid et d'humidité, et pourtant si belle. A notre arrivée un religieux faisait de la musique dans la grotte. Il nous semblait entendre encore les anges enlevant au milieu de leur concert la Sainte sur le sommet du St. Pilon.

La grotte est tenue avec une propreté admirable, et toujours ornée et illuminée. On nous avertit qu'il ne fallait pas y demeurer longtemps parcequ'il était dangereux d'y prendre du mal. Mais comment ne pas s'agenouiller auprès du rocher sur lequel s'appuyait la Ste. pour prier et pleurer, comment ne pas prendre le temps de lui demander la grâce de l'imiter dans sa pénitence ! Au sortir de la grotte un bon frère nous attendait avec du café, de l'eau de la grotte et une liqueur très-agréable que font les religieux avec les fleurs de la montagne. Il faut avouer que ces rafraîchissement nous étaient nécessaires ; mes compagnons de voyage étaient épuisés.

J'emporte plusieurs petits souvenirs de la grotte, surtout un morceau de pierre tiré du rocher de la Ste. Pénitente.

Pour le moment je vous envoie quelques feuilles du lierre sauvage qui couvre une partie du rocher de la pénitence dans la grotte, lequel rocher est surmonté d'une belle statue en marbre représentant la Sainte telle qu'elle devait s'appuyer sur le rocher. Je vous remettrai à mon retour deux photographies, l'une représentant la statue de la Ste., l'autre l'intérieur de la grotte.

Tout à vous en J. C.

P. BEAUDET, Ptre.

—ooo—

L'EGLISE.

C'est donc ce soir que M. le curé nous prouve la fondation de l'Eglise par J. C. pour le salut de ses adorateurs.

Monsieur le ministre s'attend-il à m'entendre faire toute la preuve en une seule soirée ?

Non monsieur. Voyant l'importance du sujet, j'en sens déjà l'étendue, et, je vous l'avouerai, j'en redoute l'obscurité.

Puisque M. le ministre redoute l'obscurité, apportons de la lumière. Que fait-on dans les ténèbres, sinon tâtonner ?

Le pilote de nuit se sert constamment de deux lumières pour guider son navire. Notre question a justement ses deux lumières, distinctes quoiqu'unies, dans le *fait* et le *droit* qu'elle contient.

Monsieur le curé prétend éclaircir la question avec ces deux mots !

Pas si vite, M. le ministre, entendons-nous. Voici : j'appelle *fait* la fondation elle-même de l'Église sans tenir compte du but que s'est proposé le fondateur. J'appelle *droit* le but du fondateur à atteindre au moyen de l'Église. Exploitez maintenant avec intelligence ces deux sources de preuves séparément, et je vous promets deux jets de lumière plus que suffisants pour dissiper les ombres qui déjà obscurcissaient tout-à-l'heure votre horizon.

Vous êtes toujours malin, M. le curé.

Ce n'est rien. Entrons en matière.

Nous connaissons le fait, ou l'établissement de l'Église, par l'Église elle-même existant et florissant au milieu de nous, et qui s'honore de la gracieuse dénomination de *chrétienne*, nom sacré dérivé du divin nom du Christ son fondateur.

D'après vous, M. le curé, la société chrétienne, ou l'Église du Christ, se rendrait témoignage à elle-même.

Pourquoi pas ? M. le ministre admet-il que toute société est une personne morale dont les membres sont les individus qui la composent ? Personnalité morale qui existe et se maintient par les lois et les liens qui constituent la société elle-même ? Or une semblable personne morale existe toujours. Malgré la disparition successive de ses membres, elle ne meurt jamais. Elle est toujours prête à rendre témoignage de son origine, ses lois, ses coutumes, comme le vieillard, dont la mémoire est fidèle, est toujours

prêt à raconter l'histoire, souvent merveilleuse, de sa jeunesse.

D'accord, M. le curé, si votre théorie est applicable à l'Eglise.

Si ma théorie est applicable à l'Eglise ! M. le ministre en douterait-il ? Mais, l'Eglise chrétienne, comme société, ne jouit-elle pas de tous les avantages des autres sociétés ? Son nom seul de chrétienne révèle son origine. Son culte solennel, ses institutions de tous lieux et de tous temps attestent ouvertement qu'elle fut primitivement fondée et constituée par le Christ, Fils de Dieu, dont elle porte le nom et tous les signes. Son attestation n'est pas d'un jour ou d'un siècle, mais de plus de dix-huit siècles. Elle a ses preuves pour confirmer son témoignage et convaincre ses adversaires. Pas un continent, pas une île, pas un pays, pas une ville qui n'ait été marqué du sceau impérissable dont cette divine société frappe tous ses monuments, qui couvrent la terre comme les chênes couronnent les montagnes.

Quels sont ces monuments dont M. le curé parle ici ?

Les temples, M. le ministre, avec leurs croix, leurs images des mystères de notre foi ; les pierres, enrichies d'inscriptions gravées au ciseau, qui se trouvent dans les vieux cimetières de tous les âges jusqu'aux temps des apôtres. Aux monuments ajoutez les documents, comme les Actes des martyrs qui nous font connaître la foi signée du sang de celui dont ils racontent la mort ; les Actes des conciles particuliers et généraux qui nous font connaître, non plus la

croissance d'un seul, mais d'une province et du monde entier ; les écrits si profonds et si nombreux des Pères, des Docteurs, des Saints et des Théologiens de l'Eglise : voilà des monuments qui racontent l'histoire de la fondation de l'Eglise par le Christ et du but qu'il s'est proposé en cette œuvre salutaire. Les témoignages abondent tellement que quand même l'Écriture Sainte périrait, le fait de l'établissement de l'Eglise par le Christ resterait encore si bien prouvé qu'il n'y aurait que les insensés qui pourraient en douter.

Vous êtes trop savant, M. le curé, vous ne serez pas compris des femmes.

Les femmes, M. le ministre, en fait de religion sont généralement plus fines que les hommes.

— 000 —

UNE VISITE A LOUISE LATEAU.

Nos lecteurs ont déjà entendu parler de cette sainte fille qui est l'objet des faveurs spéciales de Dieu. On connaît ses extases, où son âme s'unit tellement à Dieu par l'amour qu'elle perd le sentiment des choses de la terre ; son union avec le Divin Sauveur est si intime qu'elle participe à ses souffrances et porte sur ses mains, comme St François d'Assise, sainte Catherine de Sienne, et plusieurs autres saintes, les marques des clous qui ont percé les membres de Jésus-Christ, les stigmates de son crucifiement,

Le récit suivant est extrait des lettres d'un prélat américain, Monseigneur Chatard, recteur

du collège américain à Rome, qui a eu le bonheur de visiter Louise Lateau.

“ Le soir du 8 Février, 1877, j'arrivai, écrit-il, de Paris à Manage, et immédiatement je me rendis à pied au village du Bois d'Haine. Je frappe chez le curé, M. Niels, à qui le Recteur du collège, à Rome, le Très-Révérénd Monseigneur Van den Branden de Reeth, avait eu la bonté d'écrire en ma faveur. Le digne curé me reçut avec bienveillance dans sa maison, regrettant, me disait-il, que je ne fusse pas venu plus tôt, vu qu'il venait justement de visiter Louise Lateau auprès de qui j'aurais pu l'accompagner. Deux jeunes prêtres français arrivèrent en même temps, et il fut convenu que le lendemain on ferait visite à l'extatique du Bois d'Haine. Elle devait recevoir la Sainte Communion sur les six heures et demi. Nous étions prêts à l'église à 6 heures et quart le lendemain matin, et le curé eut la prévenance de me demander si je voulais bien lui porter le Saint Sacrement. Je l'en remerciai, et après avoir reçu le ciboire avec une hostie, je partis en compagnie des deux prêtres mentionnés précédemment M.M. Chabe, Principal du collège de Roubaix, et Gillet, un de ses professeurs, le premier portant le fanal, et celui-ci, la clochette.

Après dix minutes de marche à travers les champs, nous arrivons à la modeste demeure de la servante de Dieu, où nous trouvons réunies plusieurs personnes, des femmes, sœurs de Louise, et un ou deux amis de la famille. Les prières d'usage furent récitées, pendant lesquelles on entendait la respiration pénible et inquiète

de Louise. Elle était étendue sur son lit, ne faisait aucun cas de ceux qui étaient dans la chambre, bien que M. l'abbé dise qu'à l'*Agnus Dei*, elle ouvrit légèrement les yeux, et se tourna la tête du côté du Saint Sacrement. Quand l'hostie lui fut présentée elle se tourna la tête de ce côté, et ouvrant la bouche, reçut la sainte parcelle sur sa langue, referma la bouche, et puis demeura parfaitement tranquille. Elle n'a pas connaissance de ce qui se passe quand elle communie, toute action matérielle étant, pour ainsi dire, exécutée spontanément, sans le concours de sa volonté, car son état d'extase commence et atteint sa perfection lorsqu'elle communie. Ses mains avaient été couvertes d'une toile bien propre, de sorte qu'en entrant nous ne pûmes voir le saignement qui avait commencé dans la nuit du jeudi au vendredi. Comme elle était parfaitement insensible nous pûmes enlever le linge de dessus ses mains, et les examiner à loisir. Elles avaient saigné abondamment.

J'approchai la chandelle de sa main droite, et plaçant la lumière dans différentes positions, je pus distinguer clairement les contours bien définis de la plaie, en tout semblable à celle que produirait le transpercement d'un clou, quoique la chair au milieu de la main n'y manquât point. Le sang s'échappait et coulait sur le revers de la main et dans les paumes. Nous la quittons pour revenir à 2 heures, 10 minutes. A l'heure fixée, nous étions devant la porte de la petite demeure, une douzaine en tout. Après avoir attendu que Louise fût entrée dans son état extatique, le curé nous introduisit et me fit

asseoir auprès d'elle au chevet de son lit. Elle était couché sur le dos, les yeux fixes et grand ouverts, regardant quelqu'objet, qui, invisible à nos yeux, l'absorbait complètement. Les pupilles de ses yeux étaient fortement dilatées, ses paupières s'ouvraient et se refermaient comme d'ordinaire, par action spontanée. On pouvait voir ses yeux se fixant de côté et d'autre avec le mouvement rapide d'une personne contemplant une variété de phénomènes qui se passeraient dans le voisinage les uns des autres. L'expression de ses traits changeait promptement, tantôt indiquant légèrement la joie ou le plaisir, mais le plus souvent la compassion, l'intérêt ou la frayeur. De temps à autre, elle se levait un peu, étendant les mains, puis retombait comme épuisée. Vers la fin de l'extase elle retomba en arrière, les bras étendus, la bouche ouverte, haletante, les yeux vitrés, avec toute l'apparence d'une personne qui va rendre l'âme. Durant cette crise un grand nombre d'expériences intéressantes furent faites. Si un prêtre approchait la main de son visage ou de ses mains, elle souriait de joie, quoique ses yeux ne changeassent pas d'expression. Lorsque ceux qui n'étaient pas prêtres, ou des femmes, faisaient la même chose, ils ne produisaient pas le même effet. Les reliques avaient un effet encore plus remarquable, de même des objets sacrés et des prières. Au *Magnificat* elle se dressa sur son séant avec une expression de joie sur la figure. Une image non bénite n'attirait pas son attention : mais c'était bien différent lorsque cette même image avait été bénite par le prêtre. A 8 heures,

l'extase finit. Seul de tous les assistants, j'eus la permission d'en voir sortir Louise. C'était pénible de lui imposer cette épreuve. Mais pour le bien des autres, j'attendis pour voir ce qui arriverait. Elle revint à elle tout-à-coup. J'étais assis au pied du lit, la regardant en pleine figure. Son expression fut celle de la surprise et de l'embarras ; elle se regarda les mains, et les voyant découvertes, chercha le linge qui servait à les cacher, et qui lui avait été enlevé lorsqu'elle entra en extase. Elle saisit le drap du lit, et s'apercevant que ce n'était pas ce qui lui fallait, elle le laissa tomber, et trouva la serviette, qu'elle porta à ses yeux comme pour les essuyer, et puis la laissa tomber de manière à se cacher complètement les mains. Tout ceci fut l'œuvre d'un instant. Je lui dis : " Que la paix soit avec toi, ma fille ! Il vous a donné bien des grâces. " Le curé lui dit qui j'étais. " Est-ce que vous seriez contente d'être privée de *toutes ces choses* ? " Elle répondit immédiatement : " Oh ! oui, Monseigneur, de *toutes les choses* extérieures ! " Toute cette scène portait l'empreinte d'une simplicité et d'une naïveté qui avait toutes les notes de la vérité. Elle s'était caché les mains de manière à empêcher de faire croire qu'elle les cachait à dessein, laissant tomber le linge de son visage sur ses stigmates. Sa réponse, qui se fit sans hésitation, est empreinte d'humilité et d'un désir de s'unir à Dieu. ' De toutes les choses extérieures ! ' Ce qu'elle voulait c'était la chose essentielle, *l'union avec Dieu*, les choses intérieures ! Je m'étais attendu à une réponse de cette nature, mais, pas

à une réponse aussi complète. Je conversai encore quelques instants, pendant lesquels, en réponse à une question, elle me dit combien elle serait heureuse de voir le Saint Père, si la chose était possible. Puis, elle se laissa retomber la tête sur son oreiller, et donna des signes d'une souffrance violente, et par sa respiration et par l'expression de sa figure. Sur un mot du Curé je m'en retirai, après avoir demandé à Louise de prier pour l'œuvre qui m'était confiée, et pour moi-même, disant que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, mais que la grâce de Dieu était notre force, sentiment auquel elle acquiesça sincèrement. Ainsi se terminèrent mes relations personnelles avec Louise Lateau."

—ooo—

LES LETTRES.

EXPLICATIONS.—Des amis des *Annales* préféreraient voir imprimer en entier les lettres adressées à la rédaction pour être publiées. Cela se faisait, dit-on, sous l'heureuse direction du regretté Mons. N. Leclerc. Déjà des félicitations nous venaient d'autres amis sur ce mode d'abréviation que nous avons emprunté des revues européennes pour satisfaire au plus grand nombre possible de demandes. On ne saurait donc trouver mauvais si nous tentons une expérience plus prolongée, vu qu'aucun des auteurs des excellentes lettres publiées sous ce régime n'a encore réclamé. Nous n'avons pas mis, il est vrai, nos lecteurs en demeure de savoir que la

pratique du bon M. Leclerc n'est plus possible, vu l'augmentation de la correspondance. C'est à tel point que le nombre de lettres dépasse quelquefois le nombre de pages des *Annales*. Nous aimerions bien publier aussi, comme autrefois, les listes des nouveaux abonnés, ainsi que les félicitations que, pour nous encourager, on daigne nous faire parvenir sous les formes les plus gracieuses, mais nous croyons être plus utiles à la plupart de nos lecteurs en leur servant des aliments plus substantiels à leur intelligence et à leur piété.

On nous pardonnera sans doute de faire l'extrait suivant d'une lettre qui est le résumé de bien d'autres : " Monsieur le Directeur, je dois vous féliciter sur la bonne rédaction des *Annales* ; si cette lecture se fait dans les familles, vos *Annales* seront aimées et le nombre de vos abonnés augmentera. " Je suis votre etc. L. J. G. P^{TR}E.

Votre coup-d'œil, M. le curé de St. E. est juste. Les annales se lisent dans les familles puisque le nombre d'abonnements grossit toujours. La malle qui nous apporta votre lettre apporta cent soixante-dix nouveaux abonnements. Ce n'est pas grâce à la " bonne rédaction, " comme vous avez la gracieuseté de le supposer, mais grâce à la Bonne Ste Anne dont les fidèles serviteurs et servantes augmentent en nombre et en dévotion. Gloire en soit rendue à Dieu !

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

ST. GRÉGOIRE.—Depuis plus de deux ans ma petite sœur souffrait d'une maladie assez grave. Peinée de la voir ainsi souffrir, je m'adressai à la Bonne Ste. Anne pour obtenir sa guérison. Je promis une messe et nous commençâmes ensemble une neuvaine à cette intention. Le soulagement de la pauvre enfant ne s'est pas fait attendre.—***

ST. OURS.—La reconnaissance que je dois à la Bonne Sainte m'oblige de publier bien haut la faveur qu'elle m'a obtenue. J'étais affligée d'une douloureuse maladie, et aujourd'hui, grâce à ma bienfaitrice, je suis parfaitement guérie.

D. C.

L'ASSOMPTION.— Depuis deux ans j'étais atteinte d'un cancer. Les remèdes furent inutiles. Pleine d'espérance et animée d'une foi vive, je sollicitai mon rétablissement de la Bonne Ste. Anne. Après une neuvaine, le mal commença à disparaître et aujourd'hui je m'en trouve délivrée. Puisse ma reconnaissance envers Ste. Anne être égale à ma dette !—R. C.

ST. SAUVEUR.—J'ai promis, si j'obtenais une grâce particulière de Ste. Anne, de le faire publier dans les "Annales". Cette grâce, je l'ai obtenue. Grâces à ma bienfaitrice !—D. B.

WINDSOR MILLS.—Le 4 octobre 1871 j'ai eu le malheur de me faire broyer une jambe dans la fabrique de papier de Windsor. Malgré les soins des médecins qui me traitèrent pendant

deux mois, je restai infirme de cet accident. Ma jambe me faisait beaucoup souffrir. Le 1er juillet, 1874, j'ai fait un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré. Après y avoir communiqué et vénéré les reliques de la Sainte, je me suis senti soulagé. Aujourd'hui je n'é ressens plus de douleur. Je me suis engagé par reconnaissance à augmenter le nombre des abonnés aux "Annales". — J. B.

*** — Mon mari était sans emploi. Les ressources allaient nous manquer. Dans ma détresse, je me suis adressée à Ste. Anne. J'ai promis de réciter mille chapelets, à la fin desquels je devais communier et faire quelque aumône. C'était le 1er mai que je faisais cette promesse et le 3 mon mari commençait à travailler. — S. V.

CHAMPLAIN. — Une personne de ma paroisse affligée d'un mal d'yeux considérable n'a pu obtenir sa guérison par les soins des hommes de l'art. Dans le mois d'avril dernier, à la suite d'une neuvaine en l'honneur de Ste. Anne, elle a été soudainement guérie. Pour accomplir une promesse qu'elle a faite elle me prie de faire publier ce fait en l'honneur de la grande Sainte dans les "Annales".

Gloire à Ste. Anne!

D. M. MARCOUX, Ptre.

STE. ANNE DE BEAUPRÉ. — Une autre personne venue en pèlerinage ces jours derniers aime à proclamer qu'elle a été soulagée et même guérie de ses infirmités par l'intercession de la Bonne Ste. Anne.

ANT. GAUVREAU, Ptre.

BEAUPORT.—En allant, le 18 mai, en pèleri-
nage à la Bonne Ste. Anne, à la vue de l'église,
je me suis trouvé guéri d'un mal d'yeux dont
je souffrais beaucoup. Un mal de nerfs, qui
me faisait aussi craindre d'être obligé de discon-
tinuer tout travail, est depuis ce moment consi-
dérablement diminué. Une de mes filles,
souffrante depuis plusieurs années d'une maladie
grave, a éprouvé aussi ces jours derniers, un
grand soulagement à la suite d'une neuvaine
en l'honneur de la Bonne St. Anne.

*Gloriosa dicta sunt de te, O Sancta
Anna !*

On raconte de vous d'admirables
choses, O Sainte Anne.

Monsieur le Rédacteur,

En reconnaissance de l'ineffable bonté de
notre *Glorieuse Thaumaturge* Ste Anne, laquelle
se plaît à exaucer les prières de ses enfants du
Nouveau Monde, je vous prie, Monsieur le
Rédacteur, de bien vouloir publier dans vos
"Annales" la guérison suivante.

Depuis 3 mois je souffrais cruellement d'une
forte attaque de Bronchite, qui me réduisit à une
faiblesse telle qu'il m'était devenu impossible de
vaquer à mes occupations ordinaires. L'art de
la médecine devint impuissant ; une consultation
eût lieu entre deux médecins, lesquels déclarèrent
que la maladie revêtait un fort cachet de gravité.
En effet d'une attaque de Bronchite, d'autres
symptômes annoncèrent bientôt une complica-
tion aux poumons. Effectivement, les crache-
ments de sang vinrent vérifier ces indices ; une

fièvre brûlante me consumait lentement, je n'avais l'apparence que d'un cadavre ambulante. Ma situation était devenue des plus tristes et des plus alarmantes.....Que faire alors !.....A qui recourir !..... Dans mon impuissance, une pensée soudaine éclaira mon intelligence et vint apporter un rayon d'espoir à mon pauvre cœur... Je me souvins de cette Bonne Mère, que le peuple canadien aime tant et qu'il se plaît à appeler la *Bonne Sainte Anne*. Une neuvaine en son honneur fut bientôt faite (avec promesse de faire publier dans les "Annales" la guérison demandée si elle avait lieu.) La neuvaine terminée, je ne sentis aucun soulagement. On se mit aussitôt à l'œuvre pour une seconde, et celle-ci, plus heureuse, fut couronnée d'un plein succès. Un soulagement subit se fit sentir, la fièvre, les douleurs et les crachements de sang cessèrent. De plus, je vois avec bonheur (et reconnaissance pour cette Grande Sainte,) je vois accroître mes forces journallement jusqu'à tel point que maintenant je puis reprendre mes occupations sans éprouver le moindre inconvénient.

C'est donc avec bonheur, M. le Rédacteur, que je vous communique ces quelques lignes. Oh ! puissent ceux qui les liront sentir s'allumer en eux l'amour et le respect, la dévotion et la confiance, envers la *Bonne et tendre Mère* de l'Auguste Vierge Marie.—F.....A.....

SOUSCRIPTEURS pour un drapeau et un monument en
honneur de Ste. Anne.

| | |
|---|--------|
| M. Pierre Fortin..... | \$0 40 |
| Rév. M. J. B. Pelletier, Ile aux Coudres..... | 0 74 |
| Madame Cadieux, St. Mathias..... | 0 20 |

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Outre les recommandations ordinaires on nous prie de faire les suivantes ;

Malades 125, conversions 100 ; familles 84 ; pères de famille 48 ; mères de famille 87 ; enfants désobéissants 148 ; jeunes gens 178 ; jeunes personnes 111, grâces spirituelles 222 ; grâces temporelles 113, intentions particulières 116, navigateurs 20, ivrognes 38 ; curés et paroisses 2, institutrices et classes 2, entreprises importantes 2, bonne mort 60, vocations 18 ; voyageurs 22, première communion 107, orphelins 1 ; persévérance 17 ; actions de grâces 106 ; peines d'esprit 2 ; communautés 2 ; défunts 11, apostats 2 ; pèlerinages 2 ; congrégations 2 ; retraite 1 ;

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré. Les pèlerins Canadiens à Rome.

—000—

AVANTAGE.

Messe tous les lundis pour les abonnés aux *Annales*. Les âmes pieuses sont invitées à s'unir ce jour-là au célébrant par la prière et la sainte communion, afin d'obtenir toutes les grâces demandées, par l'intercession de la Bonne Ste. Anne.